

La Suisse à Versailles [suite]

Autor(en): **Soldati, A.J.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le messenger suisse de Paris : organe d'information de la Colonie suisse**

Band (Jahr): **1 (1955)**

Heft 2

PDF erstellt am: **20.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-847308>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

LA SUISSE A VERSAILLES (suite)

« Ainsi dans les cours silencieuses, au bas des escaliers de marbre, le long des colonnades, jour et nuit veillaient les factionnaires de la Compagnie des Cent-Suisses, témoins impassibles des fêtes, des gloires et des deuils de la Monarchie. En temps de paix, les Compagnies des gardes françaises et suisses sont dans la première Cour, les Français rangés en haie à droite, les Suisses à gauche. Les premiers couleur d'azur, les autres couleur de sang » (P. de Vallière, *Honneur et Fidélité*).

Le lendemain de la prise de la Bastille, le Maréchal de Broglie et le Lieutenant général M. de Besenval, convoquèrent les régiments des Suisses pour défendre le régime. Louis XVI ne consentant pas à ce qu'ils fussent employés ils reprirent à nouveau le chemin des garnisons. Le 17 juillet, de toute cette armée accourue pour défendre le trône, et dont le Roi n'avait pas voulu se servir, il ne restait plus que la Compagnie des Cent-Suisses. Aucun décret de l'Assemblée ne pouvait les éloigner, le Roi lui-même n'en avait pas le pouvoir sans le consentement de la Diète helvétique. « Devant la grille de Versailles devenue déserte, veillaient, désormais, deux sentinelles. L'une est un hallebardier des Cent-Suisses, son habit écarlate, la cocarde blanche de son tricorne symbolisent la France de Fontenoy et aussi la vieille Ligue des XIII Cantons. L'autre, de bleu vêtu, porte une cocarde tricolore. C'est un garde national, un conscrit de l'armée nouvelle, un futur soldat de la République » (P. de Vallière).

La nuit du 10 août 1792, 600 hommes des Régiments de la Garde Suisse, dont 15 officiers, se firent massacrer par la populace qui voulait forcer les Tuileries. Les blessés furent conduits à

l'Abbaye où le restant du contingent, 262 officiers, sous-officiers et soldats, furent massacrés.

Par son ordonnance du 15 juillet 1814, Louis XVIII rétablit la Compagnie des Cent-Suisses. Le Colonel d'Affry, commandant un des quatre régiments suisses de l'armée ex-impériale, reçut l'ordre de se trouver à Compiègne avec cent grenadiers de son régiment pour former à nouveau la garde du Roi. Après les Cent-Jours, dès Waterloo, les régiments des Cantons rallièrent le Roi à Cambrai, et Louis XVIII décida qu'à sa rentrée à Paris les Cent-Suisses feraient l'avant-garde de sa maison « afin que, sortis les derniers de la capitale, ils y rentrassent les premiers ».

Le 14 juillet 1830, sur l'ordre de Louis-Philippe, licenciant sa Maison militaire et la Garde royale, le dernier « Capitaine-Colonel » des Cent-Suisses, duc de Mortemart, licenciait la Compagnie.

Rappelons encore que la célèbre pièce d'eau, d'une surface de treize hectares, face à l'Orangerie, fut creusée en 1679 par le régiment de Surbeck, qui fut décimé par les fièvres des marais. Les travaux durèrent plusieurs années. Travaux de temps de paix, qui demandaient aussi un tribut de sang.

Jean Balthasar Keller, Zurichois, « Commissaire général des fontes et de l'artillerie de France » (dont Hyacinthe Rigaud nous a conservé la physionomie dans un portrait du Château), fonda un grand nombre de statues pour le parc de Versailles, qui en portent encore la marque.

Il n'est que normal que le souvenir d'une Alliance séculaire se perpétue jusque dans ce haut lieu de l'Histoire.

A. J. SOLDATI,
1^{er} Conseiller de Légation.

Arts et Lettres

Le célèbre graveur sur bois M. Aldo Patocchi, réputé dans toute la Suisse et à l'étranger pour son œuvre de xylographe, présentera ses œuvres à Paris à partir du 29 mars (vernissage) et jusqu'au 7 avril à la Galerie de l'Odéon.

M. Patocchi dont les Expositions à l'étranger ont attiré l'élite des connaisseurs, est Président de la Biennale du Blanc et Noir de Lugano (une des plus importantes manifestations artistiques en Suisse), Directeur de l'*Illustrazione Ticinese* et chef de la Section tessinoise des peintres, sculpteurs et architectes suisses, est un des graveurs les plus connus en Europe et son exposition à Paris retient déjà l'attention des connaisseurs et amateurs de cet art. Nous engageons nos compatriotes à la visiter. En plus du grand plaisir qu'ils en auront ils donneront ainsi une preuve de sympathie au grand artiste de chez nous.

L'opéra en un acte *Capitaine Bruno*, due aux auteurs suisses Pierre Wissmer pour la musique et Georges Hoffmann pour le livret, a été créé le 4 mars avec un très vif succès sur la scène du Grand Théâtre de Bordeaux. L'ouvrage dont l'action se situe en Italie au début du XVI^e siècle, fut magistralement interprété par Marcelle Croisier, Pierre Mollet dans les rôles principaux, Marthe Coustet, Hugues Cuénod et Jean Petitpas. Il a été dirigé par Roger Gayral et fut longuement acclamé par un public d'élite. Dans la salle, autour de M. Chaban-Delmas, maire de Bordeaux, on remarquait des personnalités françaises et suisses, dont le Conseiller de Légation, M. Bernard Barbey, représentant M. le Ministre de Salis, et les envoyés spéciaux de la presse parisienne. Après la création de *Marion* à l'Opéra Comique de Paris, celle de *Capitaine Bruno* confirme que notre Suisse possède en Pierre Wissmer un compositeur dramatique dont le talent est également reconnu hors de nos frontières.

Le Chœur des jeunes de Lausanne chantera au Temple du St-Esprit rue Rœpeline 5, le mercredi 6 avril ; à Belleville le 7 ; à Vincennes le 9. Il participe aux services religieux du Vendredi Saint, le soir, à la rue Madame 58, et le jour de Pâques, à 10 h. 30, au Temple de Versailles.

Négoc. en VINS cherche pr Caf. Bras. Rest.

2.500.000 évent. av. empl. Direction

S'ad. M. UNGEMUTH Déf. 0229

MOTUL
HUILES & GRAISSES
AUTOMOBILES ET INDUSTRIELLES
47, rue de Paris, BOBIGNY (Seine)
Tél. : NORd 69-21

Le Fils de
BAGGI - JEAN
"GLACIER"
1^{er} Prix d'honneur du
"Glacier Français" 1949
38, Rue d'Amsterdam Tri 01-39

Café - Bar - Brasserie - Restaurant
"LE FRANÇAIS"
3, avenue de l'Opéra (Théâtre Français)
SA FONDUE SUISSE
réputée
M. CHIESA OPÉ 88-20, 21